

LOGO CABINET





Mai 2020

LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET PATRIMONIALES DU 1^{ER} MAI 2020 AU 31 MAI 2020





Chapitre 2

LES ACTUALITÉS SOCIALES



Fin du CDD de remplacement

- Le CDD, conclu pour le remplacement d'un salarié absent, a pour terme la fin de l'absence du salarié remplacé : soit le salarié revient, soit il quitte définitivement l'entreprise
- Il est donc impératif d'informer le salarié remplaçant le jour même de la fin de l'absence du salarié remplacé pour que le CDD soit valablement rompu
- Pour autant, il n'est pas exigé que l'employeur y mette fin par écrit

Les nouveautés en matière d'apprentissage

- L'apprentissage a fait l'objet de modifications importantes avec la Loi Avenir Professionnel : sa réforme suit son cours
- Quelques nouveautés sont à connaître en matière de formalisme du contrat d'apprentissage, d'âge de l'apprenti, de durée du contrat d'apprentissage, de modalités de l'apprentissage, de mobilité internationale, etc.

Liquidation judiciaire et rappels de salaires

- Les instances en cours devant le conseil des prud'hommes à la date du jugement d'ouverture d'une procédure collective (redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, par exemple) ne permettent que la constatation des créances et à la fixation de leur montant
- Ainsi, les sommes auxquelles est condamnée l'entreprise doivent être inscrites sur l'état des créances déposé au greffe du tribunal de commerce
- Mais l'entreprise ne peut pas être directement condamnée à les payer au salarié